

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01979

Numéro SIREN : 478 818 412

Nom ou dénomination : JPB FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2020 sous le numéro de dépôt 17346



**Greffe du tribunal de commerce de Montpellier**  
C.J.M. - 9 Rue de Tarragone 34070 MONTPELLIER  
www.greffe-tc-montpellier.fr - www.infogreffe.fr

**SC/2004 B 01979**

**JPB FINANCES**

**Imm le Triangle**

**26 ALLÉE JULES MILHAU**

**34265 MONTPELLIER CEDEX 2**

**Nos références : SC/2004 B 01979**

## RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

### CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : JPB FINANCES

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

Imm le Triangle  
26 ALLÉE JULES MILHAU  
34265 MONTPELLIER CEDEX 2

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 478818412 R.C.S Montpellier

Le greffier soussigné constate le 26/10/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/17346, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/03/2019

Récépissé délivré le 20/11/2020

Le greffier



*Antoine Cosfer*  
 DGFIP N° 2050-SD 2019  
*le 22/10/2020*

Désignation de l'entreprise : SARL JPB FINANCES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 12  
 Adresse de l'entreprise 26 ALLEE JULES MILHAU IMMEUBLE TRIANGLE 34265 MONTPELLIER Exercice précédent \* 12  
 Numéro SIRET \* 4 7 8 8 1 8 4 1 2 0 0 0 2 3 Néant  \*

				Exercice N clos le, <u>13/10/2019</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 748	128
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	28 594	1 954 431	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	30 341	1 954 559		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	93 187	93 187
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 238	1 525 949
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	15 633	15 633	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 732	7 732	
	TOTAL (III)	CJ	1 238	1 642 500		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	31 579	3 597 059	

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CR (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations : Stocks : Créances :

SAGE Experts-comptables janvier 2019

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL JPB FINANCES		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 1 297 000.....)	DA			1 297 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB			891 000		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC					
	Réserve légale (3)	DD			40 408		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG					
	Report à nouveau	DH			949 743		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			7 134		
	Subventions d'investissement	DJ					
Provisions réglementées *	DK						
	<b>TOTAL (I)</b>	DL			3 185 285		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	<b>TOTAL (II)</b>	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	<b>TOTAL (III)</b>	DR					
DÉTTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			186 382		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			125 542		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			2 529		
	Dettes fiscales et sociales	DY			90 024		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			5 000		
Autres dettes	EA			2 296			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB					
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC			411 774		
	Ecarts de conversion passif *	ED					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE			3 597 059		
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC				
		Écart de réévaluation libre	ID				
		Réserve de réévaluation (1976)	IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				263 581		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				724		

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL JPB FINANCES		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)			GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	

④

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGRIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL JPB FINANCES		Neant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	39	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	5	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	44	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	517	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	5	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	522	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	(478)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	(239 716)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	490 928	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	483 794	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	7 134	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	22 033
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	198 756
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	137 224
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	98
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Cession immobilisations				5	5	
Pénalités				226		
Régularisations diverses				291	39	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL JPB FINANCES				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
		1		2	3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 875	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN	1 875	LO	LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T	
	Autres participations			8U	1 972 991	8V	8W 10 039	
	Autres titres immobilisés			IP		IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU	IV	
	TOTAL IV			LQ	1 972 991	LR	LS 10 039	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 974 866	ØH	ØJ 10 039	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		1	2	3	4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	IX	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU		MM		MN	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 875	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF
	TOTAL III		IY		NG	1 875	NH	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations	IO		ØX	5	ØY	ØZ 1 983 025	
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	2G	
	TOTAL IV	I3		NJ	5	NK	2H 1 983 025	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	5	ØL	ØM 1 984 900	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le

31032019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL JPB FINANCES

Néant [X]

Table with 6 columns: CADRE A, Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1), Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement (Au cours de l'exercice, Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)), and Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]. Rows include 1 Concessions, brevets et droits similaires, 2 Fonds commercial, 3 Terrains, 4 Constructions, 5 Installations techniques mat. et out. industriels, 6 Autres immobilisations corporelles, 7 Immobilisations en cours, 8 Participations, 9 Autres titres immobilisés, 10 TOTAUX.

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

Table with 3 rows: 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE, 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE, 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SARL JPB FINANCES

Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 474	QM	273	QN		QO	1 748
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 474	QV	273	QW		QX	1 748
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 474	ØP	273	ØQ		ØR	1 748

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5				N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9				Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5				R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2				S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9				T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5				U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3				V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1				W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8				X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7				X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY			Total général non venant (NW - NY)	NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL JPB FINANCES				Néant <input type="checkbox"/>			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		02	03	04	05				
		9U	28 594	9V	9W	9X	28 594		
		06		07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	24 452	6Y	1 238	6Z	24 452	7A	1 238
	<b>TOTAL III</b>	7B	53 046	TY	1 238	TZ	24 452	UA	29 832
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	53 046	UB	1 238	UC	24 452	UD	29 832
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF				
			UG	1 238	UH	24 452			
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

**JPB FINANCES**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**au capital de 1.297.000 euros**  
**Siège social : 26, allée Jules MILHAU**  
**Immeuble Le Triangle**  
**34265 MONTPELLIER Cedex 2**  
**RCS de Montpellier 478 818 412**

---

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU**

**30 septembre 2019**

L'an deux mille dix-neuf,  
et le trente septembre,  
à neuf heures trente,

Les associés de la société JPB FINANCES, société à responsabilité limitée, au capital de 1.297.000 €, divisé en 1297 parts de 1.000 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Il résulte de cette feuille de présence que :

Sont présents :

Jean Patrick BROUILLARD, propriétaire de mille cinquante-cinq parts  
ci ..... 1.055 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Patrick BROUILLARD, Gérant.

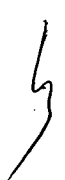
Le Président constate que les associés présents ou régulièrement représentés possèdent ensemble plus de la moitié du capital social, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions des statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les récépissés des lettres de convocation
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée
- La feuille de présence
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/03/2019
- Le rapport de gestion établi par la gérance
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

Le Président déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés non - gérants au moins quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au Gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance ;
  - Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 mars 2019 et quitus à la gérance ;
- 

- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard ;
- Rémunération de la gérance ;
- Questions diverses

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix la résolution suivante à l'ordre du jour.

### PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 31 mars 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.**

### SECONDE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 7134,48 € constaté au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 en totalité en réserve légale.

Après affectation du résultat, la SARL JPB FINANCES dispose d'une réserve légale bénéficiaire de 47.542,74 € (quarante-sept mille cinq cent quarante-deux euros et soixante quatorze centimes).

Réserve légale avant affectation du résultat	40.408,26 € /
Part du bénéfice de l'exercice clos au 31/03/2019 affecté en réserve légale	7.134,48 €
Réserve légale après affectation du résultat	47.542,74 € <sub>R</sub>

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la société ont été les suivants :

- ✓ Exercice clos le 31 mars 2010 :

185.000 euros, soit 1 850 euros par titre

Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 185.000 euros

- ✓ Exercice clos le 31 mars 2011 :

210.400 euros, soit 2 104 euros par titre

Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 210.400 euros

✓ Exercice clos le 31 mars 2012 :

105.000 euros, soit 1 050 euros par titre

Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 105.000 euros

✓ Exercice clos le 31 mars 2013 :

Pas de dividende

✓ Courant de l'exercice 2013/2014 :

Versement d'un dividende exceptionnel de 114.000 €, soit 1 140 euros par titre

Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 114.000 euros

✓ Exercice clos le 31 mars 2014 :

Pas de dividende

✓ Courant de l'exercice 2014/2015 :

Versement d'un dividende exceptionnel de 90.000 €, soit 90 euros par titre (capital constitué de 1.000 titres au moment du versement du dividende exceptionnel)

---

Dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 90.000 euros

✓ Exercice clos le 31 mars 2015 :

Pas de dividende

✓ Exercice clos le 31 mars 2016 :

Pas de dividende

✓ Exercice clos le 31 mars 2017 :

Pas de dividende

✓ Exercice clos le 31 mars 2018 :

Pas de dividende

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des dites conventions.

**Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.**



#### **QUATRIEME RESOLUTION**

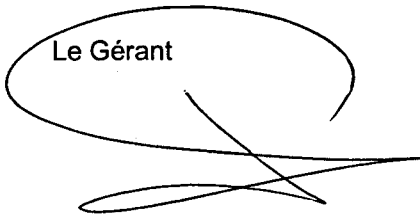
L'assemblée générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé au gérant, qui s'est élevée à un montant brut de 345.000,00 €. Elle approuve également la prise en charge par la société, en plus de la rémunération de la gérance, des charges sociales obligatoires et facultatives y afférentes.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le Gérant.

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, is written over the text 'Le Gérant'. The signature is enclosed within a hand-drawn oval shape.